

**RAPPORT DE LA MAIRESSE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DE
*RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES***

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 6 juillet 2010



Chères citoyennes,

Chers citoyens,

À titre de nouvelle mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement.

Résultats financiers au 31 décembre 2009

Le budget de dépenses lors de son adoption en 2009 totalisait 57 898 700 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 2 152 500 \$. Au cours de l'année, l'arrondissement a participé au plan de rationalisation des dépenses que l'administration municipale a entériné le 30 mars 2009 pour l'ensemble de la Ville. Cela a représenté pour l'arrondissement une réduction de son budget de dépenses de l'ordre de 1 315 000 \$.

Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 55 494 700 \$ après régularisations corporatives alors que les revenus furent de 2 905 800 \$.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2009 a entraîné un surplus d'opération de 2 107 500 \$. Ceci grâce, notamment, à l'implication constante des employés et gestionnaires pour améliorer le dossier santé et sécurité, qui a engendré des économies de l'ordre de 1 173 400 \$.

Ce surplus a été entièrement consacré au remboursement du solde résiduel du déficit de gestion 2007 et d'une partie de la seconde tranche du prêt consenti par la Ville centrale en 2008. Tous deux résultent des précipitations de neige exceptionnelles ayant eu lieu durant l'hiver 2007-2008.

Résultats financiers au 31 décembre 2009 (suite)

De plus, il faut souligner les efforts entrepris par l'arrondissement à même son budget d'opération, en matière :

- d'émission de permis qui a généré des revenus directs pour l'arrondissement de l'ordre de 1 409 300 \$;
- de mise en place, en collaboration avec différents intervenants du milieu et avec un soutien gouvernemental dans certains cas, de plusieurs projets axés sur les besoins ou préoccupations des citoyens en matière de sports, loisirs, développement social, culturel et communautaire;
- de soutien financier octroyé aux organismes et partenaires d'une valeur de plus de 1 408 000 \$ pour la réalisation d'activités visant tous les groupes d'âge;
- de sécurité des piétons par l'installation de panneaux lumineux de limite de vitesse aux endroits stratégiques de l'arrondissement et par une campagne de sécurité routière visant les automobilistes et les piétons afin qu'ils respectent la signalisation routière;
- de mise en œuvre de plusieurs événements au bénéfice des résidents tels que la programmation estivale de l'Été Show, la remise des prix du concours d'embellissement et le souper des bénévoles pour les remercier de leur implication dans l'arrondissement.
- de l'application, en octobre 2009, des nouveaux règlements de zonage, lotissement, plans d'implantations et d'intégrations architecturale (PIIA) permettant de clarifier et simplifier les règles d'urbanisme en la matière et d'orienter le développement futur de l'arrondissement dans l'intérêt de tous.

Résultats financiers au 31 décembre 2009 (suite)

Enfin, soulignons que dans son rapport annuel au conseil municipal et conseil d'agglomération, aucune mention spécifique sur l'arrondissement n'a été faite par le vérificateur général, dans le cadre de sa vérification.

Toutefois, dans ses recommandations au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP) portant sur la vente du terrain du site Marc-Aurèle-Fortin situé dans l'arrondissement, le vérificateur mentionne que dans l'avenir, une analyse financière actualisée devra être déposée au conseil municipal lorsqu'il y a connaissance de faits nouveaux pouvant exercer une influence sur la décision. Ce qui sera fait par le service corporatif pour les prochains dossiers municipaux.

L'ensemble des considérations et recommandations de ce rapport dicte la prudence et la vigilance. En conséquence, nous croyons qu'il serait intéressant d'approfondir certains éléments de l'analyse du vérificateur général afin qu'il ne subsiste aucun doute en lien avec la vente du site Marc-Aurèle Fortin.

Investissements en immobilisations en 2009

L'arrondissement a procédé à des investissements nets de près de 15,5 millions de dollars en 2009 au bénéfice des citoyens, notamment :

2 751 000 \$	pour l'aménagement et le réaménagement de parcs ;
2 343 000	pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;
2 190 000 \$	pour le réaménagement de rues;
2 111 000 \$	pour la réfection routière;
1 650 000 \$	pour le remplacement de véhicules;
1 448 000 \$	pour la maison de la culture de Rivière-des-Prairies et le bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ;
980 000 \$	pour la construction et la réfection des centres de loisirs et communautaires;
894 000 \$	pour l'amélioration des aires de jeux, des installations sportives extérieures, le remplacement d'équipements de parcs et la dotation d'installations sportives;
808 000 \$	pour la protection des cours de services et des emplacements d'immeubles;
285 000 \$	pour d'autres projets.

Investissements en immobilisations en 2009 (suite)

Soulignons ainsi quelques projets réalisés en 2009 :

- la réfection du terrain de soccer synthétique à la polyvalente Pointe-aux-Trembles;
- le réaménagement des parcs Rosaire-Prieur (anciennement nommé Prince-Albert) et Albéric-Bourgeois;
- l'aménagement des aires de jeux au parc Beausoleil, Ferdinand-Biondi, anciennement Auguste-Picard / Éli-Beauregard;
- L'aménagement en rives au parc Zotique-St-Jean, et l'installation de la marquise de la place des meuniers au parc du Vieux-Moulin de Pointe-aux-Trembles;
- le réaménagement des terrains de baseball incluant l'éclairage, le tableau indicateur au parc Clémentine-de-la-Rousselière;
- les travaux de réfection au Centre Roussin et à la Maison du bon temps;
- les travaux de pavage, trottoirs et éclairage réalisés sur les rues Jules-Huot, Camille-Laurin, Eugénie-Tessier, la 2^e Rue de même que sur les rues en macadam.

Indications préliminaires sur les états financiers de 2010

Le budget 2010 prévoit des dépenses de l'ordre de 58 592 700 \$ alors que les revenus sont établis à 2 271 500 \$.

L'arrondissement maintient ses priorités pour 2010 visant la sécurité, l'accessibilité dans les parcs et installations de l'arrondissement, la propreté des parcs, des voies publiques et des routes ainsi que son offre de service dans ses installations, parcs, bibliothèques et maisons de la culture.

Cette année, l'arrondissement prévoit dégager un surplus de 1,3 millions de dollars résultant principalement des faibles précipitations de neige de l'hiver dernier, ce qui permettra probablement de rembourser en tout ou en partie le solde de la dette à la Ville centre de 1 442 504 \$ occasionnée par les précipitations exceptionnelles de l'hiver 2008.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2010, 2011 et 2012

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2010 est de 8 347 000 \$, dont 6 859 000 \$ sont financés jusqu'à présent par règlement d'emprunt. Les investissements suivants ayant fait l'objet d'un règlement d'emprunt se détaillent comme suit :

2 174 000 \$	pour le réaménagement de rues;
1 945 000 \$	pour l'aménagement, le réaménagement des parcs et de ses installations sportives;
1 565 000 \$	pour la réfection des centres de loisirs et communautaires;
600 000 \$	pour la réfection routière;
550 000 \$	pour le remplacement de véhicules;
25 000 \$	pour la désuétude informatique.

Les montants investis en 2010 contribueront à consolider les acquis de l'arrondissement.

Orientations budgétaires 2011

L'accroissement du territoire urbanisé dans l'arrondissement jumelé aux augmentations du fardeau financier résultant de l'impact de l'année 2008 en matière de déneigement et des coûts croissants tels que l'énergie et autres, entraînent des pressions budgétaires additionnelles. Les services municipaux offerts seront maximisés en fonction de la dotation budgétaire consentie à l'arrondissement.

Programme triennal d'immobilisations 2011, 2012 et 2013

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 sera déposé avec le budget de fonctionnement. Le conseil d'arrondissement identifiera quelles seront ses priorités concernant :

- la sécurité et l'accessibilité dans les parcs et dans les installations sportives;
- le réaménagement de parcs et terrains de jeux;
- la réfection de centres de loisirs et communautaires;
- le programme de réfection routière des rues en macadam et des infrastructures;
- le réaménagement de rues;
- la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
- le parc de véhicules;
- et autres projets.

Cela complète la présentation de la situation financière de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.